

# La bataille de la THT Cotentin Maine

24 août 2012 / [Hervé Kempf](#)



Reportage dans la Manche, où paysans et écologistes s'opposent au rouleau compresseur de la ligne à haute tension Cotentin Maine

---

---

► *Reportage, Le Chefresne (Manche)*

Les journées sont longues. Car depuis le 31 juillet, Martine Leroy les passe dans le godet d'un tracteur stationné dans un de ses champs. De l'autre côté d'une clôture, un taureau pour l'instant paisible broute sur le possible chemin d'accès à un futur pylône électrique. Perché à 4 m de hauteur, M<sup>me</sup> Leroy scrute l'horizon, prête à alerter les voisins si des engins de chantier arrivaient. Le but de cette épuisante attente ? Empêcher les travaux que veut mener RTE

(Réseau transport d'électricité) tant qu'elle n'aura pas obtenu une indemnisation correcte.

La tension règne dans ce coin du bocage normand, parcouru ces jours-ci de patrouilles de gendarmes, survolé par des hélicoptères de surveillance, et semé de pylônes inachevés au pied desquels veillent des vigiles munis de chiens. Signe de la nervosité : pas moins de quatre actions juridiques interviennent les 21 et 23 août : deux décisions à l'encontre de manifestants (condamnation d'un manifestant et de Michel Houssin, porte-parole local de la Confédération paysanne, qui avait symboliquement déboulonné le boulon d'un pylône), la comparution d'un conducteur de grue qui a blessé une agricultrice, et l'examen d'un recours à l'encontre de RTE.

Celle-ci poursuit depuis novembre 2011 entre le Cotentin et le Maine la construction d'une ligne à haute tension (2 fois 400 000 volts) destinée à évacuer le courant du nouveau réacteur EPR de Flamanville. 163 km, 440 pylônes de près de 70 m de hauteur, 160 élevages survolés - et des années de résistance opiniâtre par des élus, des communes, des écologistes, et de nombreux agriculteurs. Mais rien n'a fait dévier d'un pouce le projet lancé en 2005.



L'exploitation de M<sup>me</sup> Leroy et de son époux sera traversée sur plus d'un kilomètre par la ligne. En raison des conséquences négatives, réelles ou supposées, des ondes électromagnétiques sur l'élevage, la valeur de l'exploitation va beaucoup diminuer. « *Les fermes traversées par une ligne deviennent invendables, dit M<sup>me</sup> Leroy. On me saccage un outil de travail qui fonctionne bien* ».

A quarante kilomètres de là, à Isigny-le-Buat, deux éleveurs laitiers, Thierry Charuel et Dominique Vauprés, attestent l'effet négatif des lignes. L'étable de M. Charuel est située à 60 m d'une ligne à 400 000 volts qui relie depuis les années 1980 Flamanville à Rennes. Et depuis cette époque,, les vaches ont une production inférieure à celle des voisins et un lait de moindre

qualité. RTE a réalisé divers travaux électriques dans la ferme pour tenter de régler le problème. Elle indemnise aussi la perte de production. Mais les problèmes persistent. Comme plusieurs agriculteurs dans le même cas, MM. Cheruel et Vauprés, excédés, ont décidé de porter plainte contre RTE. « *Toutes les mesures prises ne changent rien* », dit M. Charuel en montrant les résultats des analyses en laboratoire de son lait.

Depuis l'origine, la ligne a suscité des protestations et des recours juridiques. Ils ont toujours échoué. Vingt communes ont pris des arrêtés interdisant les travaux. Annulés.. Pierre Méhaignerie, député-maire (UMP) de Vitré, a déposé en mai un recours contre RTE. Recalé. Dernier espoir : un recours lancé par un collectif d'élus contre la déclaration d'utilité publique. Mais le Conseil d'Etat, saisi en 2010, a reporté sa décision à 2013. La ligne sera construite...



En 2009, l'enquête d'utilité publique avait rendu un avis favorable, sous réserve d'une enquête épidémiologique et d'un enfouissement au moins partiel. Ces recommandations n'ont été suivies - c'est le motif du recours au Conseil d'Etat.

Du côté de RTE, on souligne l'effort de concertation : 4000 réunions ont été conduites. 160 km de lignes à moyenne tension (20 kV) sont enfouies. Des conventions sont signées avec la profession agricole. Les maisons près de la ligne sont rachetées. Au total, près de 100 millions d'euros sont dépensés en « *mesures d'accompagnement* », alors que la réalisation de la ligne elle-même coûte 250 millions. Quant à l'enquête épidémiologique, dit M. Ehlinger, directeur d'aménagement du projet, « *c'est à l'Etat d'en décider. On s'est engagé à un suivi médical de la population qui le souhaite* ».

Mais la résistance continue. Plusieurs déboulonnages de pylônes, sans conséquence, selon RTE, se sont produits durant le semestre. Depuis mars, un bois promis au défrichage pour le

passage de la ligne est occupé au Chefresne. Plates-formes dans les arbres, tentes et banderoles, réunions fréquentes font de ce camp l'épicentre de la lutte.



Le bois appartient au maire, Jean-Claude Bossard, qui a pris un arrêté municipal en 2008 contre les travaux. Il n'a jamais été cassé par la justice, ce qui n'a pas empêché RTE de commencer en juin les travaux, sous escorte policière. Celle-ci a placé le maire en garde à vue pendant 12 h, ce qui l'a conduit à démissionner, ainsi que son conseil municipal.



### *Jean-Claude Bossard*

De même, un paysan qui refusait les travaux sur ses champs, Yves Larsonneur, a été placé en garde à vue plusieurs heures. Une manifestation à Montabot, le 25 juin, a été violemment réprimée par les forces de l'ordre, conduisant à 25 blessés dont trois graves provoqués par des tirs tendus de grenade, selon le témoignage d'un médecin lors d'une audience en justice début août.

Selon le mémoire communiqué à la justice par le préfet, Adolphe Colrat, il s'agissait de « *militants de la mouvance anarchiste et écologiste radicale* ».



En fait, le mouvement antinucléaire est venu renforcer une opposition ancrée depuis des années et fatiguée par le « *rouleau compresseur* » de RTE, selon l'expression qui revient souvent sur place.

« *On se bat pour défendre notre mode de vie, dit 'Camille' (prénom d'emprunt), un jeune étudiant de Rennes. On défend notre peau, notre avenir* ». Mais, pour Jean-Michel Ehlinger, « *l'intérêt général doit prévaloir sur l'intérêt particulier* ». Il reste à déterminer où est l'intérêt général. Et à répondre aux paysans qui pensent ce que dit, comme Dominique Vauprés : « *On n'a pas à être sacrifiés à l'utilité publique. Pour eux, le problème sera résolu si on disparaît* ».

---

**Source :** Cet article est paru dans *Le Monde* daté du 22 août 2012

**Photos :** Thomas Jouanneau dans [lemonde.fr](http://lemonde.fr)

**Lire aussi :** *Le maire indigné : « Quand il s'agit de nucléaire, il n'y a plus de démocratie »*

- Emplacement : Accueil > Info >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/La-bataille-de-la-THT-Cotentin>